

Jean Laleure, La situation politique dans les États associés et en Espagne

Légende: Document rédigé par Jean Laleure, membre du groupe socialiste au Parlement européen, portant sur la situation politique en Espagne après plus de trois décennies de régime franquiste.

Source: Historical Archives of the European Union, Florence. Documents officiels du Groupe socialiste au Parlement européen, GSPE-53 03/01/1972 - 13/06/1972.

Copyright: Tous droits réservés

URL: http://www.cvce.eu/obj/jean_laleure_la_situation_politique_dans_les_etats_associes_et_en_espagne-fr-8d8fa3db-

1/6

02c9-48c9-98bf-f3f3fe09f3bb.html

Date de dernière mise à jour: 20/02/2014

20/02/2014



LA SITUATION POLITIQUE EN ESPAGNE

- TR -

Le régime franquiste a plus de trente six ans, il en a quatre vingts, car si aucun changement notable ne s'est produit depuis son instauration, un gros problème de succession et de pérennité du régime se posera à la mort du Général Franco.

En effet, Franco reste le pivot essentiel de son régime. Il fait et défait les ministres à son gré; il détient la quasi totalité du pouvoir législatif; il désigne directement ou indirectement la majorité des députés, la moitié des conseillers nationaux du Mouvement (parti unique), les dirigeants syndicaux, les maires des grandes villes et les gouverneurs civils et militaires. La constitution organique de 1966 prévoyalt un chef de l'Etat différent du Président du gouvernement, mais bien qu'il existe un vice-président (Amiral Carrero-Blanco) il n'a jamais été nommé.

Franco a pris la précaution de désigner lui-même son successeur de son vivant en la personne du Prince Juan-Carlos. Ce dernier, malgré son manque de poids politique, est soutenu par les monarchistes, encore nombreux en Espagne, qui considèrent "une monarchie avec Juan-Carlos préférable à pas de monarchie du tout". Le Mouvement espère conserver à travers lui un centralisme autoritaire et poursuivre une politique néocapitaliste en obtenant "l'absolution démocratique" de la C.E.E. Franco a de plus prévu que c'est l'armée qui assurerait une succession régulière à la tête de l'Etat mais, bien qu'une solution à la grecque semble exclue, elle résque alors de devenir le seule véritable arbitre dans l'Espagne post-franquiste et le choix qu'elle opérerait entre solutions réactionnaires et réformistes (toute solution révolutionnaire est exclue) serait décisif pour l'avenir.

2/6



Malgré son intransigeance (exécution de Grimau en 1963), procès de Burgos en 1970) l'armée occupe toujours les premières places et ce sont des "ultras" que l'on trouve aux postes de gouverneur militaire.

L'église, par contre, second pilier du régime dans le passé, cautionne de moins en moins les agissements actuels du gouvernement. Le Vatican paraît, vu l'âge du Général, réserver l'ouverture de discussions à"l'après-franquisme". Pourtant, elle est elle-même divisée et sa position est ambigüe, lorsque l'on sait l'importance des subsides qu'elle reçoit de l'Etat.

Le gouvernement, quant à lui, est caractérisé par les luttes d'influence entre "Phalange" et "Opus Dei". Bien que ces notions ne correspondent pas à des doctrines ou à des forces organisées, elles représentent des idées charnières sur lesquelles les hommes s'alignent.

La Phalange qui est à l'origine du pouvoir franquiste et quadrillait le pays depuis 30 ans a perdu progressivement son influence et a été remplacée en 1969 aux leviers de commande par un gouvernement de "technocrates". Certains ont alors espéré une libéralisation du régime. Pourtant, ce changement avait pour seul but de rénover la façade extérieure de l'Espagne, en mettant en sommeil l'autarcie nationaliste, afin d'atteindre des objectifs politiques et économiques précis. L'équipe des technocrates, dont certains membres sont téléguidés par l'Opus Dei, demeure antidémocratique au sens occidental du terme. Elle est l'expression d'un catholicisme réactionnaire et d'un conservatisme politique et social nettement autoritaire. Il ne semble pas que l'Opus Dei, après avoir placé ses hommes de confiance dans les entreprises et l'administration (70 %) ait réussi à s'assurer une base populaire. C'est pourquoi, à la suite de l'affaire Matessa (énorme scandale financier dans lequel plusieurs membres du gouvernement ont été compromis), le procès de Burgos et les diverses pressions traditionalistes, elle n'a conservé sa majorité au gouvernement que grâce à un durcissement de sa politique et à la protection de l'Amiral Carrero-Blanco. Aussi, l'image de

3/6

20/02/2014



"libéralisme" de 1969 est déjà ternie et le système demeure inchangé et autoritaire.

Les Cortès (Parlement espagnol) constituent un bon exemple de la "démocratie" espagnole. Sur 556 députés, 104 seulement sont élus au suffrage secret direct et "presque" universel (chefs de famille et femmes mariées). 98 sont élus par les délégués des syndicats officiels, 23 sont cocptés par les organisations corporatistes et les autres, soit plus de la "moitié, sont choisis en fonction de leur charge (membres du gouvernement, maires de grandes villes, recteurs d'université...) ou désignés directement par le général Franco. En conséquence les Cortès sont une simple "caisse de résonnance des décisions de l'exécutif."

Depuis 1966 le régime avait paru s'assouplir, mais en 1969 l'état d'exception était décrété durant 6 mois, (il permet d'instaurer la loi martiale sur tout le territoire et de suspendre les articles de la Constitution concernant les libertés d'expression et de réunion, la fixation libre de la résidence, l'inviolabilité du domicile, le délai de garde à vue; il permet aussi de censurer directement la presse et la radio).

En 1970 le vote de la "loi sur l'ordre public" donnait au pouvoir un arsenal suffisant pour éviter l'état d'exception mais avec plus d'hypocrisie, en employant le chantage plutôt que la répression brutale.

Elle menace les contrevenants d'énormes amendes, qui si elles ne peuvent être payées provoquent l'emprisonnement par les autorités sans intervention du pouvoir judiciaire.

D'autre part, la presse est poussée à l'autocensure par les menaces d'interdictions de paraître pouvant être décrétées par simple décision des tribunaux militaires.

Le pouvoir judiciaire en général est utilisé avec un certain cynisme pour justifier les mesures arbitraires (arrestations, détentions...)



Sur le plan économique, l'industrie espagnole se développe rapidement, bien que les agriculteurs représentent encore 27 % de la population active, que 94 % des entreprises comptent moins de 100 employés et que le chomage ne puisse être maintenu à son taux actuel de 2 % que par l'émigration de 45.000 travailleurs par an.

Le P.N.B. augmente de 7 % par an; le revenu par tête s'est multiplié par trois de 1960 à 70 et atteint 1.000\$ / "an (point théorique fixé par le Ministre du Plan comme seuil de dévelppement des libertés publiques); les investissements publics ont fortement augmenté et l'Etat peut diriger indirectement l'économie. Pourtant, ce dévebppement est conditionné par des considérations monétaires : l'inflation progresse ainsi que l'endettement vis-à-vis de l'étranger, bien que la balance commerciale fortement déficitaire soit compensée par l'afflux des devises que rapportent le tourisme et les envois des émigrés. Donc, si l'ouverture a permis de rajeunir une économie asphyxiée par l'autarcie elle doit encore s'accroître pour permettre l'écoulement des produits agricoles et l'apport de capitaux étrangers.

Cela pose en conséquence le problème des relations estérieures de l'Espagne.

Certains pays occidentaux, la France en particulier, apportent une relative caution au régime pour des raisons commerciales et pour servir les intérêts de leur politique méditerrannéenne.

L'accord commercial signé avec la CEE a permis un abaissement des barrières douanières de 70 % sur certains produits. L'Espagne voudrait un élargissement de cet accord et considère son intégration à la CEE comme le but final à atteindre mais hésite devant les modifications de son système politique que cela implique. Elle se heurte à l'opposition de certains états membres pour des raisons politiques et aussi économiques.

5/6

20/02/2014

- 44 -

D'autre part, l'Espagne a toujours entretenu avec les USA des relations militaires et commerciales privilégiées. Le Pentagone a longtemps considéré l'Espagne comme le "réduit Européen potentiel suprême". Ils avaient signé en 1953 un accord militaire avec l'Espagne en attendant son adhésion à l'OTAN, adhésion à laquelle se sont toujours opposés les pays nordiques vu le manque de démocratie du régime (malgré la présence dans l'OTAN de la Grèce) ainsi que la Grande-Bretagne à cause du problème de Gibraltar et de son opposition à "l'Espagne dans sa politique méditerrannéenne.

Depuis, la construction des bases avancées de fusées nucléaires US, l'Espagne a subi une dévaluation stratégique, mais les liens économiques subsistent (les USA sont le ler client et le ler fournisseur de l'Espagne).

En définitive, la thèse selon laquelle le régime se libéraliserait par le biais de son intégration à l'Europe sous la pression des "technocrates" et des nécessités économiques semble erronée. L'Espagne franquiste n'a actuellement nulle intention de renier les principes de son système. La majorité du peuple espagnol, la "masse apathique bourgeoise" constate la progression de son niveau de vie et paraît ne pas désirer de changement profond. Elle semble avoir en définitive "plus peur de la démocratie que du franquisme" à cause des forces incontrôlables qui risqueraient d'être brutalement libérées par la fin de 36 ans de dictature.

6/6